

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 avril 2026

RELATIF À L'EXTENSION DES PRÉROGATIVES, DES MOYENS, DE L'ORGANISATION
ET DU CONTRÔLE DES POLICES MUNICIPALES ET DES GARDES CHAMPÊTRES - (N°
2464)

Adopté

N° CL432

AMENDEMENT

présenté par
M. Pauget, rapporteur et M. Marion, rapporteur

ARTICLE 2

À la fin de l'alinéa 39, substituer à la référence :

« 6-3 »

la référence :

« 16-3 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel